

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Déclarer les recettes de sa micro-entreprise

[Accéder au Service en ligne](#)

Service permettant aux auto-entrepreneurs de déclarer leurs recettes mensuellement ou trimestriellement.
Permet de créer son auto-entreprise et de payer ses cotisations sociales.

